



LE GROGNARD

Bulletin d'information de l'Association des Officiers de réserve
De Le CATEAU et du Cambrésis.

Siège social : Hôtel de ville 59360 Le CATEAU CAMBRESIS.

Numéro spécial « Le Camp de RIVESALTES »

N° 132 - 39^{ème} année

Mes chers camarades,

Ce numéro spécial du Grognard est tout particulièrement consacré au Camp de RIVESALTES et à ceux qui y furent internés car s'il est bien un lieu que les français voulurent longtemps maintenir dans l'oubli, c'est bien celui-là.

De passage en Région Occitanie, j'ai souhaité voir le mémorial du camp de Rivesaltes qui pensais-je n'était réservé qu'aux seuls harkis ; harkis dont nous honorons maintenant chaque 25 septembre l'engagement au service de la France.

Camp militaire à son origine, ce lieu fut régulièrement utilisé par l'Etat français pour y interner des populations considérées comme indésirables : d'abord les réfugiés républicains de la guerre d'Espagne, puis les indésirables de Vichy durant la seconde guerre mondiale, regroupement des prisonniers juifs avant leur déportation vers les camps d'extermination, les Tsiganes expulsés d'Alsace-Moselle, prisonniers de guerre Allemands livrés par les Américains, prisonniers du FLN, enfin lieu de transit des harkis considérés comme potentiellement dangereux après la guerre d'Algérie.

En fait, ce camp fut considéré comme le plus grand lieu d'internement de l'Europe de l'Ouest tant par sa superficie et la durée de son histoire que par la diversité des populations qui y furent enfermées.

Il conserve aujourd'hui les traces visibles des traumatismes de l'histoire de la seconde moitié du XX^{ème} siècle. Il permet de comprendre comment le destin de ces hommes de ces femmes et de ces enfants, déplacés de force, internés arbitraires ou réfugiés se retrouve en ce même lieu.

Aujourd'hui lieu d'histoire et de mémoire, un mémorial a été réalisé pour permettre un voyage dans le passé, et rappeler la mémoire douloureuse de notre pays. S'il y a vraiment un message porté par ce mémorial c'est bien celui de l'humanisme et de nous questionner sur les flux migratoires d'aujourd'hui et quelle politique d'accueil conviendrait-il de prendre envers tous les migrants qui demandent l'asile dans l'espace Européen et dans notre pays ?



Construit sous la forme d'un monolithe de béton ocre légèrement incliné vers le ciel, le mémorial, en partie enterré, permet la vue sur tout l'espace du camp et laisse entrevoir les bâtiments ruinés, battus par les vents et conservés en l'état pour la compréhension du visiteur.

A l'intérieur, les surfaces d'expositions permanentes et temporaires sont regroupées en une gigantesque salle éclairée artificiellement depuis le sol et par les projections d'images de grande taille directement sur les parois en béton.

Aucune ouverture vers l'extérieur.

Le visiteur quitte le mémorial par une galerie, long couloir relativement étroit puis rejoint le camp et sa lumière aveuglante.

Tout ici incite au recueillement, à l'émotion à la réflexion ; on imagine les souffrances endurées, les familles martyrisées, on sent dans ce paysage toute l'horreur de l'internement.

Je vous invite à visiter ce haut lieu de la mémoire collective pour ne pas oublier ces années noires et esquisser un avenir plus serein.

Avec mon amical salut.

Commandant (h) Daniel CAMPIN
Président de l'AOR du CATEAU et du CAMBRESIS

RIVESALTES : 40 ans d'internement.

Le site du camp de Rivesaltes n'est pas choisi pour devenir un camp d'internement.

C'est d'abord un camp militaire créé en 1939 pour recevoir les troupes indigènes coloniales. On l'appelle le camp Joffre. D'une superficie de plus de 600 hectares, il est divisé en 19 îlots.

En mai 1940, près de 12.000 hommes y sont logés.

La défaite de l'armée française et l'armistice de juin 1940 rendent ces vastes camps militaires inutiles.

En décembre 1940, la politique menée par Vichy conduit à réquisitionner une partie du camp de Rivesaltes pour l'installation d'un camp d'internement.

En janvier 1941, le premier convoi de détenus arrive à RIVESALTES. Il comprend des réfugiés espagnols pour la plus grande partie, des juifs étrangers et des tsiganes.

Pour le premier semestre 1941, on comptabilise environ 11.000 personnes passées par le camp. Les femmes et les enfants constituent les deux tiers des internés.

A l'été 1942, commence la déportation des juifs de France. En septembre et octobre 1942, les juifs de la zone libre sont regroupés à RIVESALTES. Près de 2.300 d'entre eux sont envoyés à DRANCY puis déportés dans les camps d'extermination.

L'invasion de la zone Sud en novembre 1942 provoque la fermeture du camp et l'installation de l'armée allemande sur le site de 1943 à 1944.

Quelques centaines de personnes suspectées de collaboration y seront internées jusqu'à l'été 1945.

Après la reddition sans condition de l'armée nazie, plus de 10.000 prisonniers allemands arrivent au camp jusqu'en 1948.

C'est avec la guerre d'Algérie que le camp reprend du service. Camp militaire pour les troupes mobilisées en partance pour le Maghreb, centre de formation professionnelle pour les Français musulmans puis au début de 1962 centre pénitentiaire pour plus de 500 nationalistes algériens.

Enfin, camp de transit pour plus de 22.000 harkis fuyant la barbarie et les massacres.

Plus de 50.000 hommes, femmes et enfants seront ainsi enfermés au camp de RIVESALTES.



RIVESALTES : LE CAMP JOFFRE ET LE MEMORIAL



L'INTERNEMENT

1941 – 1942 LES REPUBLICAINS ESPAGNOLS.

Avec la victoire des armées de la dictature franquiste sur les républicains espagnols, ce sont environ 470.000 Espagnols, dont 210.000 civils qui prennent la route de l'exode. En 1939, le gouvernement français de la IIIème République n'a pas pressenti l'importance des populations qui veulent traverser les Pyrénées.

Des camps provisoires sont installés dans les vallées pyrénéennes. La plupart des femmes et enfants est dirigée vers des camps de contrôle ou de triage avant leur transfert dans des centres d'accueil.

Beaucoup d'autres se retrouvent sur les plages du Roussillon, sous des tentes, sur le sable avant de trouver refuge dans des baraques sommairement installées. Un réseau de camp est alors mis en place. RIVESALTES en est un des plus importants.

Si une grande partie des réfugiés est rapatriée en Espagne, ils sont encore près de 150.000 en France en mai 1940 qui sont, pour la plupart, intégrés dans des compagnies de travailleurs étrangers (CTE). Après la défaite de juin 1940, le régime de Vichy maintient à l'internement ces réfugiés républicains espagnols.



Plage du Roussillon

RIVESALTES devient le camp où les républicains sont les plus nombreux.

C'est un triste sort qui est promis aux hommes des CTE qui ont été fait prisonniers lors de la campagne de France en 1940 et qui ont été envoyés dans les camps en Allemagne.

Non reconnus par VICHY, réfutés par Franco qui interdit le retour de ces « Espagnols rouges », ces prisonniers sont envoyés dès 1940, 1941 dans le camp de concentration de MAUTHAUSEN en Allemagne.

Sur les 7500 déportés plus des trois quarts y décèdent victimes de la barbarie nazie.

1941 -1942 : PRISONNIERS JUIFS.

La situation des 7.000 juifs qui sont passés par RIVESALTES est particulièrement complexe tant leur parcours fut chaotique et désordonné.

On distingue deux périodes les concernant : de janvier 1941 à juillet 1942, ils sont internés à RIVESALTES comme « étrangers en surnombre dans l'économie nationale » puis d'août à novembre 1942 les internés juifs sont envoyés à RIVESALTES avant leur transfert vers la zone occupée : DRANCY puis AUSCHWITZ.

Pour toutes ses familles, avant RIVESALTES, la plupart sont passées par d'autres camps AGDE, ARGELES-SUR-MER, BRENS ou GURS.

Ces internés proviennent de toute l'Europe de l'Ouest, réfugiés de guerre ou politiques ce sont les juifs de Belgique, Allemands ou Autrichiens évacués en mai 1940, juifs du Luxembourg expulsés et juifs chassés d'Allemagne. Quelques centaines de juifs réfugiés provenant d'Alsace Moselle ou de PARIS fuyant la zone Nord occupée.

Pour tous ces gens les conditions de vie sont particulièrement difficiles : sous-alimentation, maladies endémiques, sentiment d'abandon etc...



Internés juifs.

Au printemps 1942, le camp ne compte quasiment plus d'enfants ; ceux-ci ont pu être exfiltrés par les œuvres de secours. A partir d'août 1942, le régime de VICHY organise le tri des juifs et sélectionne ceux qui entre dans le programme de déportation. Entre Août et octobre 1942, neuf convois transportent 2.311 hommes femmes et enfants vers DRANCY.

Sur les 2.289 déportés de RIVESALTES seuls 89 hommes ont survécu ; aucune femme n'est revenue d'Auschwitz.

1941 – 1942 : LES TSIKANES.

Situation particulière pour cette catégorie d'internés car ce sont des Français internés dans un camp pour étrangers. Ils proviennent en majeure partie d'Alsace Lorraine et représentent un peu plus de 1.300 personnes. Quelques dizaines de gitans d'origine espagnole complètent cette population.

Forains ou nomades, ces tsiKANes ont évacué vers le Sud avant les hostilités de 1939 les autres sont expulsés par les Allemands lors de l'annexion des trois départements de l'Est.

Sans aucun revenu ; ils ont obligation de ne pas travailler ; toutes ces familles sont expédiées par les préfets vers les camps du Sud à partir d'octobre 1940. Cette politique se prolongera jusqu'en mai 1946.

A leur retour dans leur région d'origine, après des années d'internement, les tsiKANes sortis des camps ont perdu tout ce qu'ils possédaient avant la guerre (roulottes, animaux, objets personnels).

1944 – 1948 : SOLDATS ALLEMANDS PRISONNIERS.

Dans l'urgence, de l'après-guerre, on interne ceux que l'on appelle « les collabos » C'est l'heure de la revanche pour beaucoup. Ceux qui ont aidé l'occupant et le régime de Vichy sont internés pour les plus compromis à la citadelle de PERPIGNAN, pour les moins impliqués à RIVESALTES. Dès le 12 septembre 1944, le camp de RIVESALTES devient centre de séjour surveillé. En octobre 1944, il accueille les premiers prisonniers de guerre puis les américains livrent aux autorités françaises près de 10.000 prisonniers allemands et autrichiens. Le dépôt de ces prisonniers est dissous en mai 1948 soit trois ans après la fin de seconde guerre mondiale.

Cinq cents prisonniers décédés de sous-alimentation et de dysenterie sont inhumés dans un cimetière situé à une des extrémités du camp.

1962 – 1977 : LES HARKIS.

A Monsieur Belkacem MENINA, harki ancien combattant et son fils Mickaël.

Harki : Nom arabe désignant un militaire servant dans une harka qui est une milice levée par une autorité politique ou religieuse. Les harkis ont joué un rôle important comme auxiliaires des troupes françaises pendant la guerre d'Algérie de 1954 à 1962. Près de 100.000 furent massacrés par l'armée de libération (A.L.N.) bras armé du F.L.N. après les accords d'EVIAN le 18 mars 1962 qui aboutirent à l'indépendance de l'Algérie.

Fuyant les violences de l'indépendance algérienne, seuls 20.000 harkis furent rapatriés en France où ils furent parqués dans des camps.

En 1962, année de la signature des accords d'EVIAN, 21.000 harkis sont internés dans des camps en France. RIVESALTES en accueille la moitié.

Dès octobre 1962 près de 10.000 personnes sont regroupées à RIVESALTES en transit avant leur reclassement.



Logés sous les tentes de l'armée, les familles souffrent du froid glacial, du vent terrible et des mauvaises conditions de vie ; Manque d'eau, d'hygiène. A partir d'avril ils rejoignent des baraquements en dur qu'il leur faut restaurer.

Les anciens supplétifs attendent leur reclassement ou se forment à un nouveau métier.

Heureusement les organismes de secours comme la Cimade, la Croix-Rouge, le Secours catholique, interviennent et aident ces familles démunies de tout.

Terre d'accueil pour les réfugiés musulmans, le camp ferme officiellement ses portes le 31 décembre 1964.

25 familles du hameau forestier de RIVESALTES resteront sur le site jusqu'en 1977.



Aujourd'hui 60 ans après leur exil, et 20 ans après que la France ait reconnu le rôle des harkis dans cette guerre, le 20 septembre 2021, le Président de la république, Monsieur Emmanuel MACRON a officiellement demandé pardon à cette communauté au nom de la France. En 2022, il est envisagé de déposer un projet de loi de reconnaissance et de réparation qui pourrait être voté en février.

Rédacteur CDT (h) Daniel CAMPIN – Documentation le Mémorial du camp de RIVESALTES.

Remerciements à M. Jean-Pierre CLEMENCEAU, mon beau-frère, pour son aide déterminante.